

Temps forts

Le CIAT en Afrique

N° 19
Décembre 2004

Les Temps forts présentent les résultats des travaux de recherche menés en Afrique par le CIAT et ses partenaires et les conséquences politiques qui en découlent



Ces trois dernières années, certaines communautés locales du sub-county de Rubaya, dans le district de Kabale, ont renforcé leurs capacités à formuler et à faire observer les arrêtés municipaux.

Des communautés ougandaises adoptent des arrêtés municipaux en vue d'une meilleure gestion des ressources naturelles

Dans les régions montagneuses du Sud-Ouest de l'Ouganda, les agriculteurs qui vivent sur les versants des coteaux aux sols pauvres font face à des problèmes causés par l'érosion du sol. L'adoption de solutions techniques, telles que les fossés de drainage, la plantation d'arbres et le maintien des bandes suivant les courbes de niveau demeure limitée, ce qui est principalement dû au manque de main d'œuvre, au peu d'informations et de matériels de plantation, à la faiblesse de l'action collective et à l'absence de contrôle sur la mise en application des arrêtés municipaux. Grâce à un soutien financier de l'African Highlands Initiative (AHI, programme écorégional pour les hautes terres en Afrique), du CIAT et d'organisations partenaires, certaines communautés locales du *sub-county* de Rubaya dans le district de Kabale, ont renforcé leurs capacités à élaborer et mettre en vigueur des arrêtés municipaux visant une meilleure gestion des ressources naturelles (GRN). Cela leur a permis d'adopter un plus grand nombre de pratiques durables favorisant la GRN dans la région. L'initiative menée au niveau du gouvernement local (GL) a pour composantes clés: la planification et le « visioning » participatifs au sein des communautés, l'analyse et la formulation participatives de politiques, la promotion du dialogue politique et un soutien à l'action politique.

La planification et le « visioning » participatifs au sein de la communauté

Pour formuler des arrêtés municipaux favorisant une GRN efficace, il faut pouvoir se représenter les conditions souhaitables sur le long terme. Des techniques participatives de « visioning » (projection systématique d'un futur désirable) ont aidé les agriculteurs de la communauté à aborder les problèmes de GRN locales en visant le long terme, ainsi qu'à élaborer des stratégies efficaces pour mettre en œuvre des solutions durables. Parmi ces techniques on compte la cartographie des ressources et richesses, la technique « river code » ou « code de la rivière », et l'analyse de l'équilibre des forces (« force-field analysis »).

Les méthodes participatives d'analyse et de formulation des politiques

Avec l'aide d'animateurs, les groupes d'agriculteurs ont procédé à la révision et la reformulation d'arrêtés existants (relatifs à la conservation des sols et de l'eau, à la sécurité alimentaire, à la plantation d'arbres, au brûlage des terres, au pâturage contrôlé et au drainage des marais) en déterminant également les outils d'application. L'analyse de situations concrètes a permis d'identifier les sujets qu'il fallait approfondir afin d'éviter des impacts négatifs. C'est ainsi que l'on a découvert que pour certains groupements de la communauté (tels les pauvres et les personnes âgées) il pouvait être bien difficile de respecter certains arrêtés (portant sur la conservation des sols et des cours d'eau, par exemple) sans une aide sous forme de main d'œuvre ou d'outils.

La promotion du dialogue politique

De telles initiatives ne sont efficaces que si elles bénéficient d'un appui de la part des gouvernements locaux et des dirigeants politiques. Le projet a favorisé le dialogue politique en créant aux trois niveaux de la décentralisation ougandaise (village, *sub-county*, district), des équipes locales chargées de veiller au respect des règles et d'intervenir en cas de conflit. Chaque équipe communautaire a instauré un système pour suivre et évaluer (S&E) les effets des décrets portant sur la GRN, en spécifiant une procédure d'application (y compris les mesures coercitives à utiliser, telles que les amendes). Ces projets de décret ont d'abord fait l'objet d'une délibération au niveau du *sub-county* pour ensuite être harmonisés en vue de leur application dans un cadre plus

AHI
African Highlands Initiative

CIAT

L'association paysanne « Muguri Turwaniise Obwooro »

Des agriculteurs inquiets de voir baisser les revenus agricoles de leur région, suite à des pertes en sols et à une diminution de la fertilité des terres, ont formé une association paysanne. Ils ont lancé une série d'activités collectives, parmi lesquelles la plantation d'arbres pour produire des fruits et du bois de combustion, l'aménagement – sur les pentes – de cultures en terrasses ainsi que le creusement de fossés pour empêcher la perte des sols du fait de l'écoulement d'eaux non absorbées. Pour une bonne conduite des activités, les membres de l'association avaient convenu de respecter les règles suivantes (sous peine d'exclusion du groupe) : chaque membre s'obligeait à planter des espèces appropriées à l'agroforesterie et à aménager leurs jardins en terrasses ; et chaque membre s'engageait à creuser des fossés le long des pentes pour lutter contre l'érosion. Un petit comité de suivi veillait au respect des règles par les membres. Une fois que le conseil local du *sub-county* de Rubaya avait adopté une disposition régissant la réalisation de fossés pour ralentir l'érosion du sol, mêmes ceux qui n'étaient pas membres de l'association étaient contraints de collaborer à l'aménagement des fossés. Il s'ensuit que les habitants de la paroisse de Muguri sont désormais tenus de respecter le règlement et ceux qui l'enfreignent risquent une amende administrative.

général. Après avoir été uniformisés, les décrets ont été soumis pour approbation au conseil local.

Le soutien de l'action politique

Le projet CIAT/AHI a collaboré avec des groupes d'agriculteurs et des comités locaux pour créer des mécanismes de soutien à la formulation et la mise en vigueur des arrêtés aux différents niveaux de l'administration locale. Parmi leurs principales activités, on distingue :

- Le renforcement du capital social et du développement organisationnel des groupements communautaires locaux afin qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des arrêtés pertinents et en assurer le suivi.
- L'organisation de manifestations favorisant l'éducation politique (ateliers et excursions sur le terrain) en vue d'instaurer le dialogue entre les membres des communautés et ceux qui formulent, influencent ou exécutent les décisions politiques dans les milieux gouvernementaux.
- L'identification des protagonistes d'une bonne gestion des ressources naturelles afin de pouvoir appuyer leurs initiatives.
- Le repérage des occasions les plus propices à l'exercice d'une influence sur les responsables politiques (par exemple, au moment d'un changement de gouvernement).

Résultats et impacts

- Le projet CIAT/AHI a renforcé les capacités locales en matière d'évaluation, de proposition et de formulation d'arrêtés ainsi que de leur mise en application. Les associations d'agriculteurs ont pu anticiper les conséquences possibles de ces nouveaux décrets pour différents membres de leur communauté et proposer des solutions permettant d'éviter des impacts négatifs.

- Les décrets les mieux respectés étaient généralement ceux qui étaient liés à des technologies (telles la plantation d'arbres ou des dispositifs de drainage) améliorant la productivité des terres en freinant l'érosion du sol.
- Les efforts de renforcement du capital social d'une communauté ont donné une impulsion à l'action collective. Ainsi, des agriculteurs appartenant à différents groupes ont creusé ensemble des centaines de fossés pour combattre l'érosion des sols sur les pentes des collines (sur une surface d'environ 60 hectares).
- Les femmes participent de plus en plus à la formulation des arrêtés, en assumant souvent des rôles clés.
- Des mécanismes durables à différents niveaux – parmi lesquels les équipes de responsables politiques et les groupes d'agriculteurs – facilitent désormais la formulation de décrets favorisant une meilleure GRN.

Des occasions d'expansion

L'approche centrée sur la formulation d'arrêtés est à présent appliquée dans d'autres villages, *sub-counties*, et districts avoisinants. La formulation d'arrêtés propres aux collectivités pourrait également constituer une bonne solution pour les trente millions de personnes vivant dans des conditions similaires au Rwanda, en RDC, au Kenya, en Éthiopie et en Tanzanie – dans toute la zone d'action du consortium AHI et CIAT. Les organisations de Recherche-Développement peuvent jouer un rôle crucial : en appuyant, au niveau des communautés, la formulation et l'application d'arrêtés efficaces touchant à la GRN, elles aideront les agriculteurs habitant les régions montagneuses d'Afrique à bien gérer leurs ressources naturelles.



Pour plus d'informations, s'adresser à :
Pascal Sanginga
p.sanginga@cgiar.org

CIAT
Africa Coordination
Kawanda Agricultural
Research Institute
P.O. Box 6247
Kampala, Ouganda

Téléphone :
+256(41)567670

Fax :
+256(41)567635

Courriel :
ciat-
uganda@cgiar.org

Site web :
www.ciat.cgiar.org

Nous tenons à reconnaître les efforts assidus et la coopération des agriculteurs du sub-county de Rubaya, district de Kabale, en Ouganda qui ont participé au projet, ainsi que la collaboration des fonctionnaires du Gouvernement local de Kabale. Nous remercions le DFID (UK Department for International Development) d'avoir apporté un soutien financier à notre étude. Les opinions exprimées dans cet article ne reflètent pas nécessairement celles du DFID.

Cette étude a été réalisée conjointement par le CIAT et l'AHI.



DFID Natural Resources Systems Programme